

Réf: Dossier 375881

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE DES POMPES FUNEBRES DE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « SPFCI »

Siège ALEPE QUARTIER CHATEAU, ILOT 59, LOT38,  
SECTION AM, PARCELLE 31, Lot 38, Ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DES POMPES FUNEBRES  
DE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « SPFCI »

Objet : - les enlèvements du corps et/ou restes  
mortuaires

- les traitements de corps
- la conservation de corps
- les inhumations de corps
- les exhumations de corps
- le transport de corps

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ALEPE QUARTIER CHATEAU, ILOT 59, LOT38,

SECTION AM, PARCELLE 31, Lot 38, Ilot 59

Dirigeant(s) M AHIBA BOGUIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00360 du 14/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02367/GTCA/RC/2025 du 14/01/2025

